

Travail Saisonnier en **Italie**

133/159

ADRESSES ET SITES



Se renseigner, se documenter, s'orienter est l'un des objectifs principaux afin d'atteindre la pleine autonomie dans le monde de l'emploi. L'individuation d'un parcours de formation diversifié peut permettre à chaque individu d'opérer des choix et de mettre en œuvre des stratégies pour l'amélioration et l'approfondissement de ses connaissances professionnelles.

La collection de livres *Lavoro Stagionale* a été créée à ce but, puisqu'elle répond aux exigences d'informations de ceux qui souhaitent réaliser une brève expérience de travail à l'étranger, surtout pendant les vacances d'été, finalisée à apprendre ou à améliorer la connaissance d'une langue

étrangère. Les principaux bénéficiaires de ce produit sont donc les jeunes diplômés ou les étudiants universitaires, intéressés à réaliser une expérience à l'étranger et à des périodes de travail qui n'ont pas un caractère professionnel ni un lien à son propre parcours d'études.

L'Union Européenne et la monnaie unique ont favorisé l'intérêt des citoyens, qui se sont orientés surtout sur cinq des pays européens : Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Royaume-Uni. C'est la raison pour laquelle on a réalisé un livre pour chacun de ces pays. Les informations relatives à l'Italie ont été traduites en anglais et en français, pour pouvoir offrir toutes les infor-



mations aussi à ceux qui sont intéressés à réaliser un emploi saisonnier dans notre pays. En outre pour assurer la diffusion la plus large des informations, il est possible consulter les cinq livres directement du site www.centrorisorse.org. D'autres informations sur les thèmes de l'orientation et de la formation professionnelle sont disponibles dans le site www.europalavoro.it.

Pour faciliter la consultation des informations et des adresses utiles l'organisation a été prévue non seulement par pays mais aussi par secteurs comme:

- AGRICULTURE
- HÔTELS, RESTAURANTS ET AUBERGES DE JEUNESSE

- TOURISME

- CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS
- BATEAUX DE CROISIÈRE ET FERRY-BOAT
- PARCS D'ATTRACTIONS
- PARCS NATURELS
- THERMES
- VILLAGES DE VACANCES

Avec cette collection, le Ministero del Lavoro e delle Politiche Sociali – Ufficio Centrale OFPL qui soutient et garantit la promotion de toutes les activités réalisées par le Centro Risorse Nazionale, coordonné par la Regione Emilia-Romagna, atteste à nouveau son apport à favoriser la mobilité en Europe pour des raisons d'étude et d'emploi.

Vera Marincioni
Dirigeant du Ministero del Lavoro
e delle Politiche Sociali - UCOFPL

Travail Saisonnier en Italie

Projet réalisé avec l'aide du Ministero del Lavoro e delle Politiche Sociali - Ufficio Centrale OFPL

Rédigé par le
Centro Risorse Nazionale per l'Orientamento

Coordination et conception du projet
Francesca Gelosi, Raffaella Naldi

Textes rédigés par
Anna Maria Bonardi, Chiara De Giovanni, Raffaella Naldi

Traduction des textes
Elena Lamberti, Alessandra Rossini

Supervision de l'activité éditoriale
Vera Marincioni, Anna Maria Novembre, Stefania Pinardi

Projet et réalisation graphique de la collection
Publimago - Bologna

Impression
Tipolito Casma - Bologna

Cette publication n'a pas caractère exhaustif. Les documents entiers ou une partie d'eux peuvent être utilisés en citant la source.

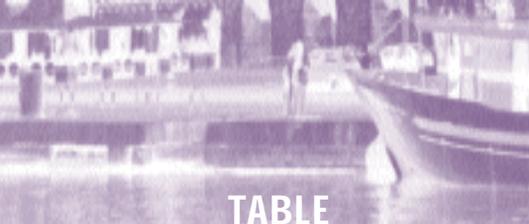


TABLE DES MATIERES

PRESENTATION

1. INFORMATIONS GENERALES

- 1.1. BREVE DESCRIPTION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE EN ITALIE
- 1.2. BREVE INTRODUCTION SUR LE TRAVAIL SAISONNIER EN ITALIE
- 1.3. CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE TRAVAIL ET LE SEJOUR
- 1.4. COMMENT CONTACTER LES ENTREPRISES
- 1.5. A QUI IL FAUT S'ADRESSER EN CAS DE DIFFICULTES
- 1.6. IMPOTS
- 1.7. INFOMONNAIE
- 1.8. COMMENT TROUVER UN LOGEMENT

2. LES SECTEURS DU MARCHÉ

- 2.1. AGRICULTURE
- 2.2. HOTELS, RESTAURANTS, AUBERGES DE JEUNESSE
- 2.3. TOURISME
 - CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS
 - BATEAUX DE CROISIERE ET FERRY BOAT
 - PARCS D'ATTRACTIONS
 - PARCS NATURELS
 - THERMES
 - VILLAGES DE VACANCES
- 2.4. AUTRES SECTEURS
 - TRAVAILLER DANS LE SPECTACLE COMME FIGURANT
 - TRAVAILLER COMME PERCEPTEUR POUR LES SOCIETES DES AUTOROUTES

ANNEXES

1. CURRICULUM VITAE
2. LETTRE DE CANDIDATURE
3. ENTRETIEN D'EMBAUCHE

SOURCES



1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. BREVE DESCRIPTION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE EN ITALIE

1.2. BREVE INTRODUCTION SUR LE TRAVAIL SAISONNIER EN ITALIE

1.3. CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE TRAVAIL ET LE SEJOUR

RETRIBUTION

ASSISTANCE MEDICALE

CONNAISSANCE DE LA LANGUE

1.4. COMMENT CONTACTER LES ENTREPRISES

AVANT DE PARTIR

TROUVER EMPLOI EN ITALIE

1.5. A QUI IL FAUT S'ADRESSER EN CAS DE DIFFICULTES

1.6. IMPOTS

COMMENT RECUPERER LES IMPOTS QUAND ON RENTRE DANS LE PAYS DE PROVENANCE

1.7. INFOMONNAIE

COMMENT OUVRIR UN COMPTE EN BANQUE

1.8. COMMENT TROUVER UN LOGEMENT

HOTELS ET PENSIONS

APPARTEMENTS ET CHAMBRE A LOUER

CAMPING

AUBERGES DE JEUNESSE



1. INFORMATIONS GENERALES

L'Italie est une République parlementaire dont la loi fondamentale de l'Etat est la Constitution. Chef de l'Etat est le *Presidente della Repubblica* qui est élu par le *Parlamento* en séance commune et reste en fonction 7 ans.

Le pouvoir législatif est exercé par le *Parlamento* composé par la *Camera dei Deputati* et par le *Senato*, dont ses représentants sont élus par suffrage universel direct tous les cinq ans. Le pouvoir exécutif est exercé par le *Governo* présidé par le *Presidente del Consiglio* qui est nommé par le Président de la République après avoir consulté les différents partis. Le pouvoir judiciaire est exercé par la magistrature (*Magistratura*), à laquelle est garantie une totale indépendance par rapport aux autres organes de l'Etat.

Le territoire italien est partagé en 20 régions, dont 5 avec un statut spécial, pour un total de 103 provinces. La capitale de l'Etat est Roma: un centre d'intérêt économique, culturel, mais surtout politique, elle compte une population de plus de 3.800.000 d'habitants. L'Italie a une surface de 301.000 Km² et étant donné qu'il s'agit d'une péninsule au milieu de la Méditerranéen, elle a plus de 10.000 km² de côtes. Grâce à son climat et sa situation géographique favorable, elle a été habitée depuis les temps les plus anciens et sa population a été en contact avec de nombreuses cultures et civilisations. Les données provisoires du 14e recensement du 2001 (1) relèvent une population d'environ 56.305.568 habitants. La devise nationale est la monnaie unique Euro qui correspond à 1936,27 des vieilles Lires. La langue utilisée est l'italien, mais on trouve également beaucoup de dialectes, qui sont gardés chacun dans sa réalité régionale. La plupart de la population est catholique bien qu'elles soient présentes des minorités d'autres religions.

1.1. BRÈVE DESCRIPTION DE LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE EN ITALIE

L'Italie, qui était pour sa majeure partie un pays agricole, s'est développée en un pays industriel suite à une évolution de changement, très rapide, après la deuxième guerre mondiale.

Vers la fin des années quatre-vingt l'économie italienne a vécu un fort développement ; par contre au cours de ces dernières années on a assisté à une diminution du produit national brut vis-à-vis d'une production industrielle décroissante et d'une diminution des investissements dans le secteur industriel. Les secteurs industriels plus importants sont l'industrie de transformation et des constructions mécaniques. Actuellement l'industrie représente le 39% du produit national et l'agriculture seulement le 5%, tandis que le 56% est constitué par les activités du tertiaire. On signale un fort déséquilibre entre les régions du Sud, moins développées du point de vue de l'industrie et donc plus pauvres et celles du Centre et du Nord industrialisé. Le taux de chômage national correspond environ au 9,2% par contre parmi les jeunes il augmente jusqu'au 28% avec une différence importante parmi les régions du Nord, du Centre et celles du Sud.

(1) Données ISTAT

1.2. BREVE INTRODUZIONE SUL LAVORO STAGIONALE IN ITALIA

L'emploi saisonnier peut représenter une occasion pour ceux qui cherchent une occupation à temps déterminé ou de toute manière pour une brève période. Souvent a comme objet principal celui d'offrir une première expérience de travail aux jeunes, pas nécessairement professionnelle ou liée à leurs parcours d'études et, si cette expérience est réalisé à l'étranger, elle peut représenter une bonne opportunité pour améliorer la langue et pour connaître des manières de vivre différentes.

La période meilleure pour trouver un emploi saisonnier est pendant l'été mais, à la montagne dans les stations de sports d'hiver, est aussi indiqué la période entre novembre et mars. Dans les villes d'art il y a de bonnes opportunités d'emploi aussi pendant les vacances de Pâque et de Noël.

Pour l'emploi saisonnier, le contrat de travail appliqué le plus souvent est celui qui est à temps déterminé que l'employeur utilise pour faire face à "des moments chauds" de travail, c'est-à-dire une augmentation de l'activité extraordinaire et temporaire qui se produit, pendant certaines périodes de l'année, dans des secteurs particuliers d'activités (Tourisme et Commerce, Agriculture). Pour le secteur agricole, les rapports de travail entre employeurs ou les coopératives et les travailleurs saisonniers agricoles et floriculteurs sont réglés par le contrat national de 10/07/98 renouvelé le 10/07/02 et par les contrats complémentaires provinciaux. Pour les travailleurs saisonniers du Tourisme et du Commerce les rapports de travail sont réglés par le contrat national du 22/01/98, par le Décret de Loi n. 368 du 6 septembre et par les contrats complémentaires régionaux.

Au moment du recrutement l'employeur doit donner au salarié une copie de la communication de recrutement envoyée aux centres pour l'emploi ou une copie du registre d'entreprise (pour les recrutements dans le secteur agricole) ou une copie du contrat où l'on doit indiquer: la date de recrutement, la durée du rapport de travail, la qualification et le type d'activité fixée.

Il est très important de lire le contrat attentivement avant de le signer pour éviter de s'engager à renoncer à quelque droit. Pour des travaux dans le domaine touristique il est utile de s'assurer que les frais de logement soient à la charge de l'employeur ou qu'un remboursement soit garanti. Le contrat, doit être stipulé par écrit et il peut être prolongé une seule fois et pour une période non supérieure à la durée du contrat initiale. L'employeur ne peut pas licencier le salarié, avant du délai fixé, s'il n'y a pas une bonne raison (*giusta causa*). Autrement au salarié on devra reconnaître, comme indemnisation, le total des salaires jusqu'au délai prévu. Si au contraire, on quitte le poste avant la fin du contrat, le salarié a droit d'être payé pour la période d'activité réalisée.

Pour travailler en Italie le citoyen de l'Union Européenne doit demander la carte de séjour au *Ufficio Immigrazione* des *Questure* (bureaux du Département de la Polizia di Stato) en présentant la déclaration d'embauchement d'un employeur. Pour toutes informations consulter le site www.poliziadistato.it. La démarche suivante est la demande du *libretto di lavoro* au *Ufficio Anagrafe* de la mairie où l'on habite.

Le *libretto di lavoro* est un document qui contient les données personnelles, l'adresse, le niveau d'instruction, des éventuels rapports de travail du travailleur et il est indispensable pour avoir un emploi avec un contrat de salarié.

Ceux qui doivent manipuler des substances alimentaires, soit dans le secteur restauration-hôtellerie soit dans celui agricole, doivent avoir le *libretto di idoneità sanitaria* délivré par l'*AUSL - Azienda Unità Sanitaria Locale* (qui fait partie du Service Sanitaire National). Pour toutes informations consulter le site www.ministerosalute.it.

1.3. CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE TRAVAIL ET LE SEJOUR

La Loi

En tant que ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne on a le droit de se rendre dans tout autre pays de l'Union sans avoir à remplir de formalités particulières. Il suffit d'avoir une carte d'identité ou un passeport en cours de validité. Le droit de voyager ne peut être limité que pour des raisons d'ordre public ou de sécurité publique. Ainsi, votre droit de voyager ne saurait dépendre de votre situation: que vous vous déplaciez pour des raisons professionnelles ou privées, que vous soyez salarié, indépendant ou simple touriste, vous avez le droit de voyager partout dans l'Union.

Le droit communautaire sur la libre circulation permet à tous les citoyens européens de chercher un emploi dans un autre pays de l'Union Européenne. Les travailleurs de l'Union européenne ont le droit d'exercer une activité salariée dans n'importe quel État membre, et cela aux mêmes conditions que les nationaux et ils peuvent répondre à toute offre d'emploi. Le permis de séjour n'est pas requis.

Au cas où la permanence du séjour est inférieure à trois mois il est suffisant de signaler sa présence dans le pays en allant aux bureaux administratifs compétents (*Prefettura, Questura o Commissariato di Polizia*). Dans la plus part des cas, à vrai dire, cette démarche est réalisée automatiquement quand on remplit la fiche d'entrée en hôtel ou quand le locataire rédige la déclaration de location.

Si ont veut séjourner pour une période entre trois et douze mois, au contraire, il est nécessaire de demander la carte de séjour à la *Questura* local.

Rétribution

La rétribution est calculée conformément à la qualification et à l'encadrement accordé par les contrats collectifs du travail diversifiés selon les secteurs économiques. Dans les contrats sont réglés, outre la rétribution, le temps de travail, les niveaux d'encadrement, les lois en cas de cessation du rapport de travail, les congés, etc.

Assistance médicale

Dans le cadre des pays de l'Union Européenne, tous les citoyens ont droit au même type de traitement pour ce qui concerne l'assistance sanitaire. Les prestations du premier secours sont garanties, c'est-à-dire les soins médicaux urgents et imprévus ou causés par un accident arrivé dans le pays visité.

Avant de partir il est nécessaire demander, auprès de les bureaux compétents de votre pays, le formulaire E111 en cas de séjours inférieurs à six mois ou le formulaire 128 pour des séjours supérieurs à six mois; il s'agit de formulaires qui vous permettent de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos dépenses de santé.

Pour utiliser le Service Sanitaire National, dès qu'on arrive en Italie, il faut se présenter chez l'*Ufficio di Anagrafe Sanitaria dell'AUSL* – du lieu où l'on a pris son domicile, pour demander le *Tesserino Sanitario* et avoir assigné un médecin. Ceci donnera la possibilité de bénéficier des structures publiques (cabinets, hôpitaux, etc) ou des services privés conventionnés, en montrant le *tesserino sanitario* avec la demande du médecin et après avoir payé à l'avance le ticket, un paiement variable, qu'il faut correspondre chez un point *CUP - Centro Unico di Prenotazioni*, présent dans tous les *AUSL* ou auprès les hôpitaux.

Connaissance de la langue

Une bonne connaissance de la langue italienne est une condition requise fondamentale pour exercer une activité professionnelle à contact avec le public. Il est souhaitable s'adresser, avant de partir, aux *Istituti Italiani di Cultura* situés dans votre ville pour évaluer la possibilité et la nécessité de suivre des cours de langue italienne.

En Italie on peut profiter de nombreuses possibilités pour apprendre ou améliorer ses connaissances linguistiques : des cours de langue et de culture italienne pour étrangers sont réalisés par la *Società Dante Alighieri* - www.soc-dante-alighieri.it qui est située dans beaucoup de villes italiennes.

Pendant l'année et pendant l'été les *Università per stranieri di Perugia e Siena* organisent des cours de langue italienne. En général ils sont prévus des frais d'inscription et un test pour vérifier le niveau de connaissance initiale. Les adresses se trouvent à la page 137

On peut s'adresser aussi aux services *Informagiovani*, situés dans tout le territoire national, pour connaître les adresses des différentes écoles de langue, des cours organisés par la Mairie ou par des associations culturelles, des opportunités de conversation entre étudiants de pays différents. Les *Informagiovani* sont des services gratuits qui donnent des informations sur les principaux sujets d'intérêt pour les jeunes comme : emploi, études, activités culturelles, temps libre. Pour connaître les adresses des *Informagiovani* en Italie veuillez consulter le site www.comune.torino.it/infogi/.

1.4. COMMENT CONTACTER LES ENTREPRISES

Les secteurs les plus indiqués pour chercher un emploi saisonnier en Italie sont celui du tourisme-hôtellerie et l'agricole pour la récolte des fruits et des légumes.

Avant de partir

Pour chercher un emploi en Italie en arrivant d'un pays de l'Union Européenne, on peut s'adresser au Service Eures (European Employment Services) établi par la Commission Européenne. Il s'agit d'un service qui met en réseau, grâce à une base de données de rencontre demande/offre d'emploi, les services publics pour l'emploi de tous les pays qui font partie de l'Espace Economique Européen (pays de l'Union Européenne, Norvège, Islande et Liechtenstein). Les offres d'emploi sont disponibles chez les services pour l'emploi ou dans le site de la Commission Européenne - <http://europa.eu.int/jobs/eures>.

Toujours dans Internet veuillez consulter des sites spécialisés qui s'occupent de rencontre demande/offre d'emploi et qui ont souvent des bases de données en-ligne.

Trouver un emploi en Italie

Il est possible d'utiliser le service public en s'adressant aux *Centri per l'impiego* (Services pour l'Emploi), qui travaillent à travers un réseau d'agences locales, ils dépendent des Provinces et sont diffusés dans tout le pays. Les *Centri per l'impiego* servent d'intermédiaire dans la recherche pour l'emploi et ils fournissent des informations, des conseils et de l'orientation. Pour trouver les adresses veuillez consulter les sites des Provinces indiqués dans la section lavoro. Certains *Centri per l'impiego* ont des sites Internet, dans lesquels sont publiées les offres d'emploi. Pour trouver les adresses en ligne on vous conseille d'utiliser un moteur de recherche en indiquant *Centri per l'Impiego* comme mot de recherche.

Une autre modalité de recherche est celle de contacter les agences d'emploi temporaire qui proposent des activités pour des périodes déterminés, d'habitude de courte durée. Pour connaître les adresses des agences locales veuillez consulter les sites indiqués à la page 135

Aussi les associations de catégorie peuvent signaler des opportunités d'emploi chez les centres associés. Pour trouver les adresses, on peut utiliser tout moteur de recherche.

On peut aussi consulter les annonces d'emploi publiés dans les quotidiens et les hebdomadaires ou s'adresser aux *Centri per l'impiego* et aux *Informagiovani* qui sélectionnent des journaux les informations sur les opportunités d'emploi au niveau local. Les adresses des *Centri per l'impiego* sont dans la section "lavoro" des sites des *Province* d'Italie, les adresses des *Informagiovani* sont indiqués dans le site de l'*Informagiovani di Torino* - www.comune.torino.it/infogio/.

1.5. A QUI IL FAUT S'ADRESSER EN CAS DE DIFFICULTES

Si on a des problèmes liés à l'emploi tels que, par exemple, des relèves, des permis, des congés, etc., on peut s'adresser au responsable du personnel de l'entreprise; par contre pour la tutelle de ses droits il est possible de contacter les syndicats. Si on a des problèmes d'ordre bureautique comme la perte ou le vol des papiers, on peut s'adresser aux ambassades ou aux consulats du pays de provenance, présents dans les grandes villes italiennes, les adresses sont à la page 135. Au cas de nécessité il faut s'adresser à la *Polizia di Stato* en cherchant le numéro dans l'annuaire de la ville où l'on habite.

1.6. IMPOTS

En général c'est l'employeur qui prélève à la source l'impôt sur le revenu et correspond, aux autorités tributaires, le virement des revenus à la place du salarié. A ceci il faut ajouter les impôts pour la sécurité sociale et la caisse maladie. Pour toutes informations veuillez consulter le site de l'INPS – Istituto Nazionale della Previdenza Sociale - www.inps.it.

Comment récupérer les impôts quand on rentre dans le pays de provenance

En général il faut garder tous les bulletins de paie et le contrat de travail. Dans l'Union Européenne, est en vigueur un système de compensation réglé par une convention OCSE (Organisation pour la Coopération et le Développement Economique), pour calculer les impôts versés suite d'une prestation professionnelle réalisées dans un pays membre et éviter donc un double paiement. Pour toutes informations veuillez consulter le site de l'Agenzia delle Entrate - www.agenziaentrate.it du *Ministero dell'Economia e delle Finanze*.

1.7. INFOMONNAIE

Les cartes de crédit et les cartes bancaires sont acceptés un peu partout et sont utilisées aussi dans les guichets bancaires disponibles dans la plus part des offices bancaires.

Comment ouvrir un compte en banque

Un citoyen étranger qui veut séjourner en Italie pour quelque temps, pourrait avoir des difficultés pour obtenir l'ouverture d'un compte dans une banque italienne.

A fin d'éviter des problèmes on conseille de vous organiser à l'avance en ouvrant un compte chez une banque de votre pays d'origine qui a des filières en Italie, après avoir vérifié sa présence dans la ville où l'on entend habiter.

Une autre possibilité est celle d'ouvrir un compte à travers Internet avec une banque en ligne ou d'utiliser le service *BancoPosta* des Postes Italiennes. Pour cette

(Carte d'identité ou Passeport valide) et le *Codice Fiscale* (Code d'identification fiscale) qu'il faut demander chez l'*Agenzia delle Entrate* - www.agenziaentrate.it/indirizzi/agenzia/index.htm. Pour toutes informations veuillez consulter le site des Poste Italiane - www.poste.it/bancoposta ou appeler le 160, numéro du call centre gratuit pour tout téléphone.

1.8. COMMENT TROUVER UN LOGEMENT

Certains emplois saisonniers garantissent le logement dont le prix, d'habitude, est déduit du salaire. Dans les autres cas il est souhaitable d'identifier, avant de partir, une disposition pour les premiers jours qui permette de rechercher la solution idéale ayant à disposition quelque temps pour faire un choix convenable.

Les possibilités de logement en Italie sont diversifiées : hôtels, auberges, campings, tourisme agricole, Bed&Breakfast, habitations privées. Le choix est évidemment conditionné par la durée du séjour, par la localité et par les nécessités personnelles, parmi lesquelles celles d'ordre économique.

Il faut compter qu'il n'existe pas une distribution homogène des structures de réception dans tout le territoire national. En général l'offre de différentes solutions dépend fortement de la zone géographique choisie et de la période de l'année. Par exemple, dans les régions touristiques il est assez facile de trouver une solution économique dans une période de basse saison, tandis que pendant la saison d'été (à partir de la moitié de juillet jusqu'à la fin de août), c'est-à-dire pendant la période où la plupart des gens partent en vacances, les prix sont souvent prohibitifs.

Pour une recherche efficace il convient d'explorer au même temps plusieurs pistes de recherche en s'adressant aux agences immobilières, en consultant les annonces publiées dans les journaux, en naviguant dans Internet ou en utilisant le passe-parole.

On peut chercher des informations sur les possibilités de logement aussi chez l'*ENIT* - *Ente Nazionale Italiano per il Turismo* (Organisme Nationale pour le Tourisme), en s'adressant directement chez ses offices disséminés dans tout le territoire national ou en visitant le site www.enit.it.

Hotels et pensions

La qualité du service est définie par le numéro d'étoiles (de 1 à 5) qui sont attribués à chaque hôtel; plus le numéro d'étoiles augmente et plus est grande la qualité du service et, par conséquent, le prix est plus élevé.

Pour avoir la liste des hôtels et des prix mis à jour on peut demander à l'*Azienda di Promozione Turistica*, à l'*Ente Locale per il Turismo* ou aux *Uffici I.A.T. - Informazione e Accoglienza Turistica* (Agence de promotion touristique, l'Organisme local pour le tourisme, Information et Accueil Touristique), qui sont présents dans toute l'Italie et dont les adresses sont indiqués dans le site www.enit.it.

On vous conseille de consulter aussi le site www.italyhotels.it de la FAIAT - Federazione dell'Associazione Italiana Alberghi e Turismo (Fédération de l'Association Italienne des Hôtels et du Tourisme), ou le site des Pages Jaunes - www.paginegialle.it.

Bed & Breakfast

Cette solution est de plus en plus répandue dans toute l'Italie. Il s'agit d'une sorte d'accueil " en famille ": aux invités est donné tout ce qu'il faut pour la nuit (serviettes, draps, savon) et au matin un riche petit-déjeuner est offert. Dans le service est aussi compris le rangement et le nettoyage des chambres.

Pour toutes informations sur comment repérer les B&B en Italie on peut consulter:

◆ le site de l'Association Nationale des Bed & Breakfast et des Locataires de chambres ANBBA - www.anbba.it. L'organisme, qui en Italie représente la catégorie des professionnels dans le secteur de l'accueil en famille en Italie, travaille, sans but lucratif, au service de ses associés et du public, pour donner des conseils, des informations et garantir des réservations; ◆ le portail italien des Bed & Breakfast - www.bedandbreakfast.it où l'on trouve les listes des offres d'accueil ordonnées par régions.

Les sites des B&B qui offrent des bases de données avec des adresses et des prix sont nombreux : à titre d'exemple nous vous indiquons deux adresses, mais beaucoup d'autres peuvent être recherchés avec tout moteur de recherche:

- ◆ www.bbitalia.it e
- ◆ www.bedandbreakfastineurope.com/italia/it.htm

Appartements et chambresa louer

Les informations sur les appartements à louer peuvent être cherchées dans les journaux locaux de petites annonces ou en s'adressant aux agences immobilières qui offrent aussi les locations. Dans les petits centres urbains la méthode la plus efficace est le passe-parole, c'est pourquoi, en demandant des informations dans les magasins, les pizzerias, les bars, etc. il est possible de trouver de bonnes occasions.

Camping

Dans toute l'Italie les campings sont nombreux, mais leur distribution n'est pas du tout homogène. Les régions où l'on retrouve une plus grande concentration, sont celles touristiques, ou parfois sont positionnés près de la mer, des lacs ou de la montagne. Les prix changent environ de 3,00 € à un maximum de 8,50 € à personne et de 6,50 aux 15,00 € pour l'emplacement ou pour garer la voiture.

Chez les offices informations de tourisme des villes plus grandes il est possible demander la liste des campings. Cette liste est disponible aussi dans le site de l'ENIT - www.enit.it où il est possible consulter les sites www.camping.it, www.campeggitalia.com e www.camping-italy.net.

Auberges de jeunesse

L'auberge de jeunesse reste toujours l'une des solutions les plus économiques. En Italie, il y a environ 50 auberges clairsemés dans toutes les régions.

Pour pouvoir loger dans les *Ostelli della Gioventù* (les auberges de jeunesse), il est nécessaire avoir la carte, dont le prix est de 15,50 € et la validité de 14 mois, qu'il faut demander ou à l'all'A.I.G. - *Associazione Italiana Alberghi per la Gioventù* ou à l'IYHF - International Youth Hostel Federation. Il est aussi possible acheter la carte directement dans l'auberge (dans ce cas, le prix est un peu plus cher) ou alors dans certaines agences de voyage ou chez les Informagiovani. Au moment de faire la carte, on vous donne le guide des auberges, les typologies des services qui sont offerts, les tarifs, les périodes d'ouverture, etc. le standard moyen des auberges italiennes est de bon niveau ; certaines sont situées dans des positions panoramiques, d'autres dans des palais et des châteaux anciens restaurés et adaptés pour l'accueil.

Le prix d'une nuit comprend d'habitude le petit-déjeuner et il est entre un minimum de 11,00 à un maximum de 15,00 € selon l'auberge. Chez les auberges, il est possible en général déjeuner et dîner et les prix sont modérés.

Plusieurs auberges ferment pendant l'hiver, d'autres, situés dans les villes de tourisme, restent ouvertes pendant toute l'année.

Pour toutes informations veuillez vous adresser au bureau centrale de l'A.I.G. ou chez tout Comité Régional A.I.G. qui se trouve dans chaque région. Ou alors veuillez consulter le site www.ostellionline.org où l'on peut bénéficier d'un système électronique de réservation.



2. LES SECTEURS DU MARCHÉ

2.1. AGRICULTURE

CULTIVATION ET RECOLTE DES FLEURS

RECOLTE DES OLIVES

VENDANGE

2.2. HOTELS, RESTAURANTS, AUBERGES DE JEUNESSE

HOTELS

RESTAURANTS - FAST FOOD

AUBERGES DE JEUNESSE

2.3. TOURISME

CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

BATEAUX DE CROISIÈRE ET FERRY BOAT

PARCS D'ATTRACTIONS

PARCS NATURELS

THERMES

VILLAGES DE VACANCES

2.4. AUTRES SECTEURS



2.1. AGRICULTURE

Les employés en agriculture sont depuis 1971 progressivement diminués. Malgré la diminution des employés, déterminée par les différentes modalités de travail et par l'introduction de moyens mécaniques, les opportunités d'emploi sont nombreuses dans ce secteur et le personnel saisonnier, surtout dans certaines régions, est encore fortement demandé. Les emplois concernent la récolte des fruits et des légumes dans les champs, le triage et l'emmagasinage chez les entreprises agroalimentaires, pendant le printemps et l'été, la vendange en automne, la récolte des olives et des agrumes en hiver.

Il faut évaluer avant tout dans quelle région italienne on veut aller pour la récolte des fruits et des légumes, du moment que presque toutes les régions offrent des opportunités d'emploi.

À ce propos, des informations sont présentées dans ce tableau:

RÉGIONS	RÉCOLTE	PÉRIODE	PROVINCES CONCERNÉES	CENTRES POUR L'EMPLOI
Campania	Tomates	Juin Septembre	Caserta	Centro per l'impiego di Caserta Via Sud P.zza d'armi 81100 Caserta Tel. +39-0823-321381 Fax. +39-0823-328868
Emilia-Romagna	Ail	Mai Juin	Piacenza	Centro per l'impiego di Piacenza Via Maculani, 36/c 29100 Piacenza Tel. +39-0523-388249 Fax +39-0523-338360
Emilia-Romagna	Cerises	Mai Juin	Vignola	Centro per l'impiego di Vignola Via Montanara, 696 41058 Vignola Tel. +39-059-771265/762688 Fax +39-059-776912 centroimpiego.vignola@provincia.m odena.it
Emilia-Romagna	Pêches	Juillet Août	Ferrara	Centro per l'impiego di Ferrara Via Cairoli, 30 44100 Ferrarra Tel. +39-0532-299808-840 Fax +39-0532-299822 impiego-ferrara@provincia.fe.it
Liguria	Fleurs	Pendant toute l'année	Imperia	Centro per l'impiego di Imperia Piazza Roma, 2 18100 Imperia Tel. +39-0183-7041 Fax +39-0183-704431 ci.imperia@infinito.it

RÉGIONS	RÉCOLTE	PÉRIODE	PROVINCES CONCERNÉES	CENTRES POUR L'EMPLOI
Liguria	Fleurs	Pendant toute l'année	Sanremo	Centro per l'impiego di Sanremo Via Pietro Agosti, 245 18038 Sanremo Tel. +39-0184-57.099 Fax +39-0184-577005 ci.sanremo@infinito.it
Liguria	Fleurs	Pendant toute l'année	Savona	Centro per l'impiego di Savona Via Al Molinero c/o Ente Scuola Edile 17100 Savona Tel. +39-019-83131 Fax +39-019-8313737 ci_savona@provincia.savona.it
Liguria	Olives	Novembre Février	Genova Imperia La Spezia Savona	Centro per l'impiego di Genova Dino col 16100 Genova Tel.+39-010-20097711 Fax. +39-010-24640025 Centroimpiegogenova@provincia.genova.it
Liguria	Olives	Novembre Février	Genova Imperia La Spezia Savona	Centro per l'impiego di La Spezia Via G.B. Valle 19100 La Spezia Tel. +39-0187-735050 Fax. +39-0187-770276
Piemonte	Abricots	Juin Juillet	Cuneo	Centro per l'impiego di Cuneo Corso Vittorio Emanuele II, 3 12100 Cuneo Tel. +39-0171-698249 Fax +39-0171-453469
Piemonte	Fraises	Juin Juillet	Cuneo	Centro per l'impiego di Cuneo Sportello decentrato di Borgo San Dalmazzo Corso Nizza, 2 12011 Borgo San Dalmazzo Tel. e fax +39-0171-266256
Piemonte	Pommes Poires	Septembre Novembre	Cuneo	Centro per l'impiego di Cuneo Sportello decentrato di Savigliano Corso Roma, 13 12038 Savigliano Tel. e fax +39-0172-712349
Piemonte	Noisettes	Août Septembre	Alba	Centro per l'impiego di Alba Via Acqui, 15 12051 Alba Tel. e fax+39-0173-440290
Piemonte	Pêches	Juillet Novembre	Cuneo	Centro per l'impiego di Cuneo Sportello decentrato di Fossano Via Matteotti, 1 12045 Fossano Tel. e fax +39-0172-695478

RÉGIONS	RÉCOLTE	PÉRIODE	PROVINCES CONCERNÉES	CENTRES POUR L'EMPLOI
Piemonte	Pêches	Juillet Novembre	Cuneo	Centro per l'impiego di Cuneo Sportello decentrato di Saluzzo Corso Piemonte, 63 12037 Saluzzo Tel. e fax +39-0175-42732
Puglia	Raisin de table	Septembre Octobre	Taranto	Centro per l'impiego di Taranto Via Salento, 3 74100 Taranto Tel. +39-099-7350745 Fax. +39-099-7350745 Ctitaranto@libero.it
Puglia	Olives	Novembre Mars	Bari	Centro per l'impiego di Bari Via F. Devito, 12/A 70100 Bari Tel. +39-080-5573538 Fax. +39-080-5424426
Puglia	Tomates	Juin septembre	Taranto Foggia	Centro per l'impiego di Taranto Via Salento, 3 74100 Taranto Tel. +39-099-7350745 Fax. +39-099-7350745 Ctitaranto@libero.it
Puglia	Tomates	Giugno Septembre	Taranto Foggia	Centro per l'impiego di Foggia Via S. Severo, 73 71100 Foggia Tel. +39-0881-712690 Fax. +39-0881-712690
Sardegna	Agrumes	Décembre Mars	Oristano	Centro per l'impiego di Oristano Via D. Petri 09170 Oristano Tel. +39-0783-71021 Fax. +39-0783-77511
Sicilia	Agrumes	Décembre Mars	Catania	Centro per l'impiego di Catania Via N. Giannotta, 18/20 95100 Catania Tel. +39-095-387306 Fax. +39-095-386368
Sicilia	Amandes	Septembre Octobre	Ragusa	Centro per l'impiego di Ragusa V.le Europa, 116 97100 Ragusa Tel. +39-0932-252702 Fax. +39-0932-643504
Toscana	Fleurs	Pendant toute l'année	Lucca	Centro per l'impiego di Lucca Collocamento Via Gramsci, 109 55100 Lucca Tel. +39-0583-464460 Fax +39-0583-955053

RÉGIONS	RÉCOLTE	PÉRIODE	PROVINCES CONCERNÉES	CENTRES POUR L'EMPLOI
Toscana	Fleurs	Toute l'année	Lucca	Servizi Integrati Via S. Giustina, 21 55100 Lucca Tel. +39-0583-417437/9 Fax +39-0583-417435 ci.lucca1@provincia.lucca.it
Toscana	Fleurs	Toute l'année	Pistoia	Centro l'impiego di Pistoia Via Tripoli, 19 51100 Pistoia Tel. +39-0573-374764 Fax +39-0573-374777 ci.pistoia@provincia.pistoia.it
Toscana	Olives	Novembre Décembre	Firenze Grosseto Livorno Siena	Centro per l'impiego di Firenze Via Bardazzi, 49 50100 Firenze Tel. +39-055-4223341 Fax. +39-055-43777575 Centroimpiego@provincia.fi.it
Toscana	Olives	Novembre Décembre	Firenze Grosseto Livorno Siena	Centro per l'impiego di Grosseto Via della Pace, 18 58100 Grosseto Tel. +39-0564-457019 Fax. +39-0564-453907 v.angelucci@provincia.grosseto.it
Toscana	Olives	Novembre Décembre	Firenze Grosseto Livorno Siena	Centro per l'impiego di Livorno Via Maria Terreni, 54 57100 Livorno Tel. +39-0586-893009 Fax. +39-0586-203892 ci.livorno@lavoro.toscana.it
Toscana	Olives	Novembre Décembre	Firenze Grosseto Livorno Siena	Centro pr l'impiego di Siena Via Sprugnoli, 14 53100 Siena Tel. +39-0577-41528 Fax. +39-0577-41532 ci.siena@provincia.siena.it
Trentino	Pommes Poires	Août Octobre	Trento	Agenzia del Lavoro Via Guardini, 75 38100 Trento Tel. +39-0461-496018 Fax +39-0461-496054 www.agenziaalavoro.tn.it
Umbria	Olives	Novembre Décembre	Perugia	Centro per l'impiego di Perugia Via Palermo, 106 06100 Perugia Tel. +39-075-5747973 Fax +39-075-5747703 lavoro@provincia.perugia.it
Umbria	Olives	Novembre Décembre	Terni	Centro per l'impiego di Terni Via Anno Floriano, 16 05100 Terni Tel. +39-0744-432956 Fax. +39-0744-432956 Circond@tin.it

Choisie la région, on peut contacter les *Centri per l'Impiego* présents dans tout le territoire national pour avoir des informations et pour connaître les entreprises locales ou les associations de catégorie, les *Informagiovani* ou directement les entreprises agricoles. Plus d'informations sur les *Centri per l'Impiego* à niveau national sont disponibles dans le site www.europalavoro.it.

Les *Centri per l'Impiego* sont gérés par les Administrations Provinciales et ils peuvent être organisés de manière différente dans chaque province. Dans certains il est possible trouver des services spécialisés pour l'agriculture comme chez le *Centro per l'Impiego di Ferrara*. Dans ce cas, chez tous les centres pour l'emploi de la province de Ferrara, il est actif le service de " présélection " qui donne aux employeurs les listes des candidats disponibles à être tout de suite employés pour la récolte des fruits. L'employeur convoquera directement les candidats signalés par les Centres pour l'emploi à fin de définir le recrutement.

Centro per l'Impiego di Ferrara
Via Cairoli, 30
44100 Ferrara
Tel. +39-0532-299808-840
Fax +39-0532-299822
impiego-ferrara@provincia.fe.it
www.provincia.fe.it/lavoro/default.htm

Les *Centri per l'impiego di Modena* ont aussi ouvert un service spécialisé, *Agrilavoro*, service en-ligne pour la rencontre demande-offre d'emploi dans le secteur agricole et agro-industriel. Il est possible, à travers le site www.provincia.modena.it/agrilavoro, envoyer le CV dans une base de données de la province qui est consulté par les entreprises en recherche de personnel intéressé à travailler dans ce secteur.

Une autre source intéressante au niveau local sont les *Informagiovani* - www.comune.torino.it/infogio/. Pour savoir les adresses en partant de l'home page il faut cliquer la section *Centri Informagiovani in Italia ed i servizi* et après *La rete degli Informagiovani*.

Le portail de l'agriculture - www.geocities.com/az_agricoltura contient toute une série de link à des sites d'associations de catégorie, des entreprises, des foires, des événements, utiles pour continuer la recherche.

Au moment du recrutement, l'employeur doit consigner au salarié ou une copie du *registro d'impresa* indiquant la date du recrutement, la durée du rapport de travail, le niveau de qualification assigné, le type d'activité, les journées de travail prévues, le salaire journalier brut convenu ou le contrat indiquant les mêmes informations du *registro d'impresa* (Legge 608/96).

Il faut se rappeler qu'à son tour le salarié, pour commencer son travail, doit avoir le *libretto di lavoro* et, s'il exerce des activités où il doit manipuler des substances ali-

mentaires il doit avoir aussi le *libretto d'idoneità sanitaria*. Les informations relatives à comment obtenir ces documents sont indiquées à la page 53.

Les produits de l'agriculture italienne sont diversifiés mais il y a des catégories de produits qui sont typiques et connus aussi à l'étranger et donc il nous semble assez intéressant faire un petit approfondissement.

Cultivation et récolte des fleurs

La plus grande production de plantes et de fleurs en Italie est concentrée en *Liguria* dans les provinces de *Savona* et *Imperia* et dans la *Toscana*, dans les provinces de *Lucca* et *Pistoia*.

Les Œillets, les roses, les chrysanthèmes et les glaieul en total occupent le 47% de la surface complète. La production des plantes en pot, est concentrée, pour le 72% environ, dans les région du Nord. Les principaux producteurs de feuillage décoratif, sont la *Liguria*, la *Toscana* et la *Puglia*.

Pour trouver des adresses des entreprises où envoyer sa propre candidature, veuillez vous adresser à :

Azienda Speciale della Camera di Commercio di Imperia Riviera dei Fiori

Viale Matteotti, 54/a

18100 Imperia

Tel. +39-0183-793245

Fax +39-0183-767268

Sur Internet, il est utile consulter le site des Camere di Commercio Italiane - www.infoimprese.it qui contient toutes les entreprises italiennes en activité. Pour faire la recherche on doit indiquer le nom de la région et le type de produit ou service souhaité, dans ce cas, par exemple, le mot *Vivai* et la région *Liguria* ou *Toscana*.

On peut utiliser aussi le site des Pagine Gialle - www.paginegialle.it, en indiquant comme mot clés le mot *Vivai* et pour localiser la région l'une des provinces déjà indiquées.

D'autres sites à consulter sont:

- ◆ www.monzaflora.it - Visiter la section *Borsa Lavoro* qui contient les offres d'emploi dans le secteur vert
- ◆ www.sanremoflowermarket.it - Visiter la section *Operatori* pour connaître les professionnels commerciaux du secteur
- ◆ www.piantefioriditalia.it - Contient une section *Link*, où il est possible trouver les adresses des Syndicats et des Associations de catégorie du secteur agricole en général et de celui des fleurs en particulier.

Récolte des olives

L'olivier, culture typiquement méditerranéenne, a besoin d'un climat en hivers doux et pluvieux et en été chaud et sec. Sauf le *Piemonte* et la *Valle D'Aosta*, on peut dire que

toutes les régions ont des oliviers et elles produisent de l'huile, en quantité plus au moins copieuse. La récolte des olives se produit entre novembre et février.

Plusieurs sont les facteurs qui contribuent à la bonne réussite d'une huile extra vierge d'olive : le choix des variétés les plus adaptées, l'état sanitaire de la drupe, la bonne période de récolte, le pressurage correct et la conservation des olives et de l'huile dans des locaux et des récipients adaptés. À ces facteurs, tous importants, il faut ajouter la méthode de récolte qui peut, si effectuée de manière anormale, compromettre la qualité d'une huile potentiellement délicieuse.

Les systèmes de récolte sont diversifiés et chacun a ses points forts et ses points faibles. La récolte des olives à la main est la plus simple mais aussi la plus chère. Ce système dépend de plusieurs facteurs : le moment le plus convenable, la maturité des olives, la traditionnelle technique de les poser, après la récolte, dans des paniers liés à la taille du ramasseur ou à son échelle. Tous les autres systèmes prévoient l'usage d'un filet disposé autour du fût de l'arbre où faire tomber les olives récoltées avec les mains ou avec des bâtons et à la fin utiliser une sorte de petit râteau avec lequel on peigne littéralement les branches. On peut aussi secouer l'arbre pour faire tomber les olives mûres sur des filets, gauler les branches avec des bâtons ou récolter les olives tombées à terre. Naturellement, aussi dans ce secteur, il y a eu l'insertion des machines pour aider les hommes dans leur travail. Dans ce cas c'est la machine à secouer et récolter les fruits à travers des bras articulés ; un filet avec la forme d'un parapluie entoure l'arbre et garde les olives qui seront récoltées, toujours mécaniquement, dans un sac. De cette manière, une seule personne arrive à effectuer tout le travail et le pourcentage des olives récoltées est environ le 80-90% du total.

Pour chercher les adresses des entreprises où proposer sa candidature, on peut consulter le site des Camere di Commercio Italiane - www.infoimprese.it et il faut indiquer le nom de la région et le mot *Produzione Olio d'oliva* ou *Coltivazione olivi*.

On peut utiliser aussi le site des Pagine Gialle - www.paginegialle.it, en adoptant les mêmes mots clés et la recherche par province.

D'autres informations, en particulier sur les producteurs de la région *Umbria*, sont dans le site www.umbriacompany.it.

Vendange

L'art de produire le vin a des origines très anciennes et elle est arrivée chez nous sans des modifications sensibles. *Orazio* nous a décrit le "MERUM TARENTINUM", *Plinio* aimait le vin de *Canosa* et *Brindisi* et *Federico II*, qui aimait beaucoup le bon vin, l'histoire nous raconte qui voulut connaître *l'Abate Pietro da Bari*, cultivateur de vignobles célèbres et à cause de sa grande attention lui donna d'autres vignobles pour expérimenter des greffes nouvelles.

L'Italie s'honore d'une tradition millénaire qui suit toujours le même parcours : les raisins arrivés à la maturation sont récoltés et pressés dans les tonneaux jusqu'à obtenir le jus de raisin ou le mout, une solution très sucrée qui contient du 15 au 25 % de glucose ou

de sucre de raisin. Après les phases de fermentation, le vin est décuvé dans les tonneaux et laissé mûrir pour une période différente selon les vins.

Dans cette période le vin se "dépouille" de l'excès de substances colorantes, des acides, des sels organiques et d'autres substances encore, il devient clair et il a les caractères spécifiques du vin qu'on veut produire. Si pendant la fermentation on a une complète transformation du sucre en alcool éthylique, on obtiendra un vin sec si, au contraire, dans le vin reste une partie de sucre non transformé, on obtiendra un vin doux et velouté.

La dernière phase est celle du vieillissement: le vin, gardé à l'abri de la lumière, subit d'autres changements qui rendent meilleures ses caractéristiques physiques et chimiques.

La culture du vignoble et la production du vin en Italie est présente plus au moins dans toute l'Italie. Certaines régions en particulier, *Piemonte*, *Lombardia*, *Trentino Alto Adige*, *Veneto*, *Toscana*, mais aussi *Puglia*, *Sicilia* et *Sardegna*, produisent beaucoup de qualités de vins DOC (Dénomination d'Origine Contrôlée) connus et appréciés dans le monde entier.

La vendange, qui se tient en général de moitié septembre à moitié octobre, est donc un événement très diffusé dans les régions italiennes et ceux qui souhaitent participer aux différentes phases peuvent commencer prendre des contacts à la fin du mois d'août, début septembre.

Les opportunités de travail sont de deux types:

- ◆ la récolte des grappes dans les vignobles, pendant les mois de septembre et d'octobre
- ◆ le travail du raisin dans les caves sociaux, pendant les mois de septembre, octobre et novembre

Pour avoir des informations sur les entreprises veuillez visiter des sites qui sont très intéressants:

- ◆ www.vitaliaonline.net section *Aziende vinicole*. Vous trouverez une petite description des types de vins produits et des adresses e-mail pour contacter les entreprises.
- ◆ www.enotecadelpiemonte.com site financé par la *Regione Piemonte*, traduit en français, anglais et allemand avec des informations sur la production du vin du *Piemonte* et en particulier, dans la section *Carta dei vini*, sur les entreprises de la région.

Même le site des Camere di Commercio Italiane - www.infoimprese.it qui contient toutes les entreprises italiennes, permet d'identifier les entreprises qui produisent le vin en utilisant comme clés de recherche par exemple *Viticoltori* et en limitant la région ou la province d'intérêt.

2.2. HOTELS, RESTAURANTS, AUBERGES DE JEUNESSE

L'Italie a une tradition touristique non seulement de vacances d'été à la mer ou à la montagne mais aussi de visites aux musées et de vacances dans les villes d'art éparpillées

tout au long de la péninsule, c'est pourquoi beaucoup sont les structures de réception, restaurants, pizzeria, glaceries, café, pub, auberges qui se trouvent dans tout le territoire italien.

Les régions où l'on retrouve de grands établissements de réception, puisque plus concernées par le tourisme d'été, sont celles qui sont proches aux côtes, les zones résidentielles autour de grands et de petits lacs de la *Lombardia*, de l'*Umbria* et du *Lazio* et les régions alpines et des appennins, où l'on peut trouver un emploi soit pour la saison d'été soit pour celle d'hiver, en tenant compte qu'elle dépend de la présence ou moins de la neige, qui d'habitude commence en novembre/décembre jusqu'à mars.

Hôtels

En Italie existent 33.200 hotels avec un offre total de 900.000 chambres et 1 million et 700.000 de lits. Chaque année on registre 210 millions de présences dont le 40% d'étrangers et le 60% d'italiens.

Les hôtels commencent à chercher le personnel pour la saison d'été à partir du mois de février/mars et en général, la préférence est accordée aux personnes disponibles à travailler pendant toute la saison jusqu'au moi de septembre. Pour la saison d'hiver il faut commencer la recherche de l'emploi fin septembre/début octobre.

Les profils professionnels plus demandés sont:

- ◆ attaché au nettoyage
- ◆ assistant au chef
- ◆ barman
- ◆ serveur aux étages
- ◆ serveur de salle
- ◆ chef
- ◆ porteur, porte bagages
- ◆ laveur de vaisselle
- ◆ personnel de secrétariat
- ◆ concierge de nuit
- ◆ réceptionner

Les personnes qui ont déjà d'expériences dans le secteur peuvent avoir quelques chances en plus de trouver un emploi dans le secteur ; les qualités requises comme par tous les métiers qui prévoient le contact avec le public sont la connaissance d'au moins une langue étrangère qui, selon les régions, peut être l'anglais et/ou l'allemand.

Pour trouver un emploi on peut s'adresser directement aux hôtels, aux restaurants, aux fast food des régions touristiques choisies, aux *Centri per l'Impiego*, aux *Associazioni di categoria*. Les différentes opportunités d'emploi sont offertes aussi dans les journaux locaux.

Centres pour l'emploi

Souvent les Centres pour l'emploi créent des initiatives pour favoriser la recherche du personnel pendant l'été. Par exemple les *Centri per l'impiego di Ravenna, Cesena, Rimini, Riccione e Basso Ferrarese* ont ouvert un service pour favoriser la rencontre demande-offre d'emploi dans le secteur du tourisme-hôtellerie. L'initiative s'adresse à tous ceux qui sont intéressés à faire un emploi saisonnier dans le secteur touristique sur la côte Romagnola. Pour toutes informations veuillez écrire à l'adresse e-mail: stagionali@regione.emilia-romagna.it ou alors consulter les sites des *Centro per l'impiego di Ravenna* - www.lavoro.ra.it/stagionali.htm. Dans le site il est possible d'envoyer le CV et remplir la fiche de candidature en indiquant la zone de la riviera où l'on désire travailler. Après avoir envoyé la fiche il faut confirmer sa propre disponibilité à l'emploi, à travers l'utilisation d'une password.

Les noms des personnes qui ont envoyé la fiche, sont rendus disponibles aux entreprises qui cherchent du personnel. Il est aussi possible de visualiser les offres d'emploi saisonnier en consultant la section *Offerte di lavoro* et contacter directement les hôtels et les restaurants qui ont effectué la demande.

Les sites Internet des *Centri per l'impiego*, à part celui de *Ravenna*, qui participent à cette initiative sont:

- ◆ Ferrara - www.provincia.fe.it/lavoro
- ◆ Forlì - Cesena - www.provincia.forli-cesena.it/lavoro/index.htm
- ◆ Rimini - www.provincia.rimini.it/progetti/formazione/impiego/home.htm

Les *Centri per l'Impiego della provincia di Trento* à travers l'*Agenzia del Lavoro*, offrent un service en-ligne de rencontre demande-offre d'emploi dans le secteur touristique valable aussi pendant la saison d'hiver. Dans le site de l'Agence www.agenzia-lavoro.tn.it, nella sezione *Servizi per i lavoratori/Lavoro nel settore turistico*, on accède à ce service réalisé en collaboration avec l'Organisme Bilatérale Turismo del *Trentino*.

Associations de catégorie

Des initiatives à faveur de la recherche de personnel pour la saison, sont organisés aussi par les *associazioni di categoria*, qui en général recueillent les candidatures pour les entreprises associées. C'est l'entreprise qu'une fois qu'elle a reçu la liste des nominatifs, contacte directement les candidats. Pour se proposer il faut envoyer par fax ou par courrier son propre CV et une photo. Les adresses sont à la page 138.

Un site, disponible aussi en langue anglaise, qu'on vous conseille de visiter est www.italyhotels.it de la *FAIAT - Federazione della Associazione Italiana Alberghi e Turismo* (Fédération de l'Association italienne Hôtels et Tourisme), une organisation des employeurs du secteur qui adhèrent à *Confcommercio*. Il est possible de trouver des sites et des adresses d'hôtels en suivant ce parcours: de la Home page veuillez cliquer

hotel search, choisissez la région qui vous intéresse, choisissez la province, cliquez *search*; vous verrez alors la liste des hôtels avec l'adresse, le téléphone et si disponible, le site Internet.

Le site www.planethotel.net a aussi une section consacrée à l'emploi qui donne l'opportunité de mettre en ligne son CV. Le site est disponible en anglais, en français, en allemand et espagnol.

Autres organismes

La CHG, Consult Hotel Group, est un organisation qui fait de la formation, de la recherche, de la sélection et du développement des ressources humaines dans le secteur tourisme hôtellerie.

CHG Consult Hotel Group

Via Nazionale, 221

00184 Roma

Tel. +39+06-48906051/47825713/47883581

Fax +39-06-48987219

offerta.lavoro@chg.it

www.chg.it

Dans le site de cette organisation il est possible visualiser une base de données avec les offres d'emploi du secteur et envoyer son CV. Les entreprises qui visiteront le site ou qui contacteront directement l'association pourront disposer, pour la sélection de son personnel, des CV publiés.

ConsultaAzienda est un bulletin de recherche du personnel dans le secteur de la restauration hôtellerie qui donne aux hôteliers les noms et les compétences de candidats potentiels. Ensuite c'est aux hôteliers de contacter directement ceux qui ont les qualités requises.

ConsultaAzienda

Via Trieste, 16

23875 Osnago LE

Tel. +39 - 587342 / 587356

Fax +39 - 92.80824

www.consultazienda.it

D'autres opportunités d'emploi dans ce secteur sont offertes par des chaînes d'hôtels, italiennes et étrangères, qui gèrent des hôtels dans toute l'Italie. A la page 139 sont indiqués les adresses et les sites, qui contiennent certaines fois une section consacrée à l'emploi.

Aux responsables du tourisme rural et des campings on peut aussi présenter sa candidature. Pour trouver les adresses veuillez consulter les sites suivants:

- ◆ Agriturismo.com - www.agriturismo.com
- ◆ Agriturismo Network Italia - www.agriturismonet.net

- ◆ Assocamping - www.assocampingweb.it
- ◆ Campeggi Italiani - www.campeggi.com

Restaurants - fast food

Le secteur de la restauration offre beaucoup d'opportunités d'emploi à ceux qui sont intéressés à un emploi saisonnier.

Les services de rencontre demande/offre d'emploi, indiqués à la page 70, des centres pour l'emploi de la côte *Romagnola* et de la région *Trentino* s'occupent aussi de la recherche du personnel dans le secteur de la restauration. On conseille donc de se mettre en contact, selon les modalités déjà indiquées, avec ces services.

Une autre possibilité est offerte par les grandes chaînes de fast food qui ont souvent une section consacrée à l'emploi dans leur site où ils publient les offres d'emploi et ils permettent d'envoyer le CV en ligne. Les adresses sont à la page 140.

Adresses de restaurants, de pizzerias, de snack bar, de pub se trouvent dans le site des Camere di Commercio Italiane - www.infoimpresa.it qui contient toutes les entreprises italiennes. La recherche peut se faire en indiquant le nom de la région et le type de produit ou de service demandé.

On peut utiliser aussi le site des Pagine Gialle - www.paginegialle.it, indiquer comme mot de recherche, par exemple, *Ristoranti* ou *Trattorie* et la ville d'intérêt.

Pour ceux qui ont d'expérience comme assistant au chef, chef, la *Federazione Italiana Cuochi* (Fédération Italienne des Chefs) réalise le service *Cerca Lavoro* pour mettre en contact des entreprises et des travailleurs. Pour toutes informations:

FIC - Federazione Italiana Cuochi

Via Pergolesi, 29

20124 Milano

Tel. +39 - 02-66983141

Fax +39 - 02-66984690

fic@fic.it

www.fic.it

Auberges de Jeunesse

La finalité avec laquelle les Auberges sont nées, au début de 1900, a été celle de permettre aux jeunes de races et de cultures différentes de se rencontrer et de se connaître dans un milieu sain et sans aucune discrimination. Encore aujourd'hui les auberges sont la destination de beaucoup de jeunes et moins jeunes, qui aiment interpréter le tourisme soit comme occasion de rencontre soit comme opportunité de séjourner dans des pays étrangers à des prix très modérés. Dans les auberges aussi le recrutement de personnel est prévu pendant l'été pour des mansions comme: gardien, réceptionniste, attaché aux nettoyeurs, aide cuisinier, technicien et entreteneur.

La connaissance d'une ou de plus langues étrangères offre plus de possibilités, en même temps est très important l'expérience dans le secteur. Les adresses des auberges et d'autres informations peuvent être retrouvées dans le site de l'Association:

Associazione Italiana Alberghi per la Gioventù

Via Cavour 44,

00184 Roma

Tel. +39-06-4871152

Fax +39-06-4880492

aig@uni.net

www.ostellionline.it

D'autres adresses sont à la page 141.

2.3. TOURISME

Le Tourisme représente pour l'Italie l'une des activités économiques les plus importantes. Nombreuses sont les structures consacrées à l'organisation des vacances et qui permettent des séjours dans des endroits très beaux et avec tous les comforts. Pour avoir des informations du secteur du tourisme veuillez consulter le site de l'ENIT – Ente Nazionale Italiano per il Turismo – www.enit.it, qui contient beaucoup d'informations importantes pour ceux qui désirent connaître mieux ce secteur, comme par exemple les offices du tourisme, les agences de voyage et d'autre encore.

D'autres sources d'information utiles dans le secteur sont disponibles dans les journaux spécialisés comme par exemple:

Job in Tourism

Via Carcano, 4

20129 Milano

Tel. +39 - 02-48519477

jobintou@tin.it

www.jobintourism.it

Le magazine, *Italia Oggi* - www.italiaoggi.it, version en ligne du supplément du vendredi contient des opportunités de travail, des annonces d'emploi, des candidatures et des informations sur le secteur du tourisme. Dans son site on peut consulter tous les articles mais pour la base de données des offres il faut être abonné au magazine.

Centres de vacances et de loisirs

Pour ceux qui aiment vivre en groupe et travailler avec les enfants et les adolescents, ils peuvent penser de chercher un emploi chez les centres de vacances et de loisirs. Les activités principales sont l'accompagnement, l'assistance et l'animation et l'organisation du temps libre des jeunes en vacance.

Les profils demandés sont: les animateurs, les éducateurs, les moniteurs de sport mais aussi les cuisiniers, les maitres-nageur et les infirmiers. Les possibilités augmentent pour ceux qui ont déjà des expériences dans le domaine de l'animation ou pour ceux qui ont

une bonne expérience professionnelle, en effet pour certains profils sont demandés des requis précis (ex. le diplôme pour les infirmiers, la qualification pour les cuisiniers, les brevets pour assistants pour moniteurs de sports ou pour moniteurs de natation, etc.).

Pour ceux qui font des études dans le cadre socio-éducatif ou pour ceux qui sont déjà diplômés il y a des possibilités de se proposer comme assistant. L'effort est supérieur et naturellement aussi la responsabilité de la vigilance et de l'organisation des activités quotidiennes. La période de travail est de juin jusqu'au mois d'août mais il faut commencer au moins en mars la recherche du poste de travail.

Plusieurs sont les organismes qui gèrent les centres de vacances, certains ont une organisation plus éducative et une équipe d'éducateurs, d'enseignants, de parents et de jeunes engagés dans l'organisation des activités du temps libre et des vacances comme par exemple la **Cooperativa Sociale Centri Rousseau**; pour les intéressés il faut consulter le site www.centrirousseau.it ou envoyer un e-mail à l'adresse suivant - rousseau@tiscalinet.it

Un autre exemple, différent de celui déjà décrit et représenté par **Italia Nostra - Associazione Nazionale per la Tutela del Patrimonio Storico, Artistico e Naturale**, qui a comme objet la sauvegarde de l'abandon et de la dégradation des monuments anciens, des beautés naturelles ou des œuvres de l'homme. L'Association organise des activités pour les jeunes dans le secteur Education/Environnement. Dans le site www.italianostra.org on peut retrouver des informations dans la section *Progetti / Centri Estivi*. D'autres informations on peut les demander à:

Italia Nostra - Settore Educazione/Ambiente

Via Nicolò Porpora, 22

00198 Roma

Tel. +39 - 06-84406326

Fax +39 - 06-8844634

educazioneambiente@italianostra.org

Pour se proposer, il faut envoyer le CV accompagné par la lettre de présentation où l'on explique sa demande et sa disponibilité de temps. Dans les dernières pages de cette publication, dans la section *Allegati*, vous trouverez des modèles de CV et de lettre d'accompagnement qui peuvent offrir des conseils utiles à la rédaction de votre CV.

A la page 141 vous trouverez les adresses de certaines agences qui sélectionnent du personnel pour travailler dans les centres de vacances et de loisirs, on vous conseille aussi de vous adresser avant le début de l'été et voir à la page 143 des adresses de centres qui ne sont d'habitude ouverts que pendant les vacances d'été.

Les maisons pour les enfants ou **Kinderheim** offrent dans les périodes des vacances d'été ou d'hiver, une permanence prolongée à la mer ou à la montagne aux enfants jusqu'à 12 ans. Pour demander un emploi on peut s'adresser à ces structures. La plupart des **kinderheim** italiens sont associés à l'**AKI**:

AKI - Associazione Kinderheim Italiani

Via Vincenzo Monti, 33

20123 Milano

Tel. +39-02-4982588
Fax +39-02-43315350
aki@mbox.zero.it
www.kinderheim.it

Veillez trouver ici quelques sites des kinderheim:

- ◆ www.aquilone.it
- ◆ www.casadegliSCOIATTOLI.it
- ◆ www.cioccoragazzi.it
- ◆ www.kinderheimdolomiti.it
- ◆ www.lacasainbosco.it
- ◆ www.mastio.it
- ◆ www.torretta.it

Pour connaître d'autres adresses on vous conseille de visiter ce site:

www.romeguide.it/TURISMO/KINDER.HTM

Bateaux de croisière et ferry boat

Travailler dans un bateau, c'est un monde spécial qui vous permet de faire un ensemble d'expériences: voyager et voir des lieux nouveaux, rencontrer des personnes et s'amuser, connaître des mœurs et coutumes nouveaux et, pourquoi pas, pouvoir rentrer chez soi et après partir encore une fois. Il s'agit d'une manière nouvelle pour faire une brève expérience professionnelle, grâce à des contrats de la durée de 4 ou 6 mois.

Pour s'embarquer dans un bateau de croisière ou dans un ferry boat, il faut avoir le *Libretto di navigazione* délivré par la *Capitaneria di Porto* plus proche au domicile. Pour travailler dans le secteur *Coperta* ou *Alberghiero* il est suffisant d'avoir 15 ans, tandis que dans le secteur *Macchine* il faut avoir 18 ans mais pour ceux qui n'ont pas d'expériences de navigation précédentes ou n'ont pas de brevets, il est nécessaire avoir suivi un cours de formation de base qui comprend: survivance et sauvetage, un cours de base contre l'incendie, un secours d'urgence, sécurité personnelle et de responsabilité sociale. Le personnel de chambre et de cuisine doit posséder aussi le *Libretto di idoneità sanitaria* délivré par sa propre *AUSL*.

Une fois qu'on a décidé de partir on peut évaluer, par rapport à ses propres capacités et expériences, dans quel secteur on veut se proposer. En général tout le personnel présent dans le bateau est partagé entre équipage et personnel de staff. L'équipage comprend le secteur du pont, de la machine et de l'hôtellerie qui est à son tour composé en commissaires, en personnel de chambre et de cuisine. Pour certains métiers de base on ne demande pas de cours de formation: par exemple pour le commis qui s'occupe du nettoyage et du rangement des locaux; pour le valet de chambre qui s'occupe du rangement des cabines ou aide la préparation dans la salle du restaurant et du bar ou alors pour l'attaché aux opérations de charge et de déchargement des voitures et chargé de donner assistance aux passagers pendant l'embarquement et le débarquement des voitures.

Beaucoup d'autres profils, ayant des qualifications professionnelles et la connaissance des langues étrangères, sont présents à bord et ils travaillent dans d'autres secteurs spécifiques qui rendent la vie dans le bateau très semblable à celle d'une petite ville équipée de tous les comforts et les services: commissaire chef, hostess, garçon de restaurant, de café, chef cuisinier, cuisinier, mais aussi animateur, musicien, chanteur, disc jockey, technicien des lumières, technicien du son, électricien, hydraulique, cassier, vendeur et beaucoup d'autres encore.

La voie meilleure pour vous mettre en contact avec les entreprises est celle d'envoyer son CV accompagné d'une photo, d'une lettre de présentation directement aux compagnies de navigation qui ont un itinéraire de votre intérêt. En effet il est important évaluer aussi les lieux qui seront prévus pendant le voyage et la destination finale: Méditerranéen, Afrique, Europe, Atlantique, Orient, Pacifique, etc.

Veuillez consulter les sites suivants:

- ◆ www.crociereonline.net
- ◆ www.toremarm.com
- ◆ www.traghetti.com
- ◆ www.travelunited.it

À la page 144 sont indiquées les adresses de quelques-unes des compagnies de navigation.

Parcs d'attractions

Pour ceux qui aiment travailler à contact avec le public, dans un milieu consacré au divertissement et au temps libre, voilà le secteur le plus indiqué.

Dans plusieurs régions italiennes, pendant ces dernières années, les parcs à thème et/ou d'attraction sont augmentés. Les plus grandes concentrations de ces structures sont dans les régions qui ont une vocation touristique bien développée comme par exemple la *Riviera Romagnola*.

Le travail dans un parc, même en relation à sa dimension, demande beaucoup de professionnels: attachés à l'accueil, attachés aux attractions, attachés aux carrousels, animateurs, jardiniers, attachés à la sécurité, mais aussi sapeurs pompiers, vendeurs dans les magasins, cassiers, attachés à la restauration, attachés au nettoyage et à l'entretien, personnel de bureau et d'autres encore, moins visibles de l'extérieur mais qui, en travaillant derrière les coulisses, permettent au parc de fonctionner.

D'habitude chaque parc est caractérisé de manière de le rendre unique dans son genre et donc on peut avoir besoin de compétences particulières qui sont nées ailleurs et "prêtées" au parc pour affirmer sa spécialité, un exemple est le biologiste qui peut travailler auprès d'un aquarium ou d'un delphinarium.

Les associations du secteur, *Unionparchi e Federturismo*, distinguent six qualifications de base: opérateur, attaché, spécialisé, expert, professionnel, manager. Pour certains métiers de plus haut niveau sont nécessaires des compétences professionnelles spécifiques, pour d'autres qui demandent un contact fréquent avec le public, comme

dans le secteur de la vente ou celui de l'information, on ne demande pas une compétence spécifique, mais on donne surtout importance aux caractéristiques et aux attitudes personnelles, comme l'être ouverts et gais, savoir se rapporter avec le public, être gentils et bien éduqués, savoir organiser son travail et le faire avec attention, savoir respecter les temps, garder le calme dans des situations d'urgence, avoir de l'initiative et savoir résoudre les problèmes rencontrés sans perdre courage.

Veillez consulter ces sites:

- ◆ Park Mania - www.parksmania.it
- ◆ Parchi - www.gate2000.com/parchi

ou alors veuillez voir les adresses à la page 145.

Parcs naturels

En Italie existe une grande variété typologique de zones protégées: à part les 20 parcs nationaux déjà établis (4 dans l'attente de réalisation), 105 parcs régionaux, 16 aires marines protégées il y a des réserves naturelles de dimensions et de finalités différentes, biotype ponctuels, des monuments naturels et des oasis de protection. Au total plus d'un million et demi d'hectares, environ le 5% du territoire national, a été mis sous la tutelle à fin de garder les caractéristiques particulières de l'environnement méditerranéen.

La gestion des parcs naturels se sert principalement de l'aide de volontaires et donc il n'y a pas beaucoup de possibilités d'emploi. Dans certains cas, pourtant, il est possible d'obtenir des contrats à temps déterminé, pendant des périodes de forte présence de visiteurs, pour des travaux de surveillance à support du personnel déjà employé. Certaines fois s'en occupe directement l'Administration du Parc, plus souvent, étant donné que les parcs sont administrés par le *Corpo Forestale- Ministero dell'Agricoltura e Foreste (Parco nazionale dello Stelvio, del Circeo, della Calabria)* ou par le *Ministero dell'Ambiente (Ente Autonomo Parco Nazionale d'Abruzzo)*, il est nécessaire s'adresser au Centre pour l'emploi local.

Pour ceux qui sont intéressés à avoir d'autres informations ils peuvent consulter le site www.parks.it.

Des adresses institutionnelles, des parcs et des coopératives ou des associations qui travaillent à la gestion des parcs sont à la page.150.

Thermes

En Italie à partir des années 90 on a assisté à une transformation significative du secteur thermale. Le changement, causé par la fin du financement des soins du Service Sanitaire National, a touché le type de client, qui n'est plus seulement âgé mais de tout âge. L'offre de services s'adresse, à part le soin de pathologies classiques pour les instituts thermales comme les affections aux voies respiratoires, de la peau, aussi au facteur esthétique et à la sauvegarde en général du bien être physique à travers des activités liées au sport. C'est pour cette raison qu'on retrouve de plus en plus, à part les profes-

sionnels des services thermaux aussi des esthéticiennes, des masseurs, des moniteurs de sport, etc.

Pour d'autres informations sur le secteur du tourisme thermal, veuillez consulter le site www.termo.info. Les adresses de principaux établissements italiens sont à la page 154.

Villages de vacances

Il peut arriver d'avoir expérimenté le village de vacances comme client et que tout est allé tellement bien que les vacances aient été inoubliables, et alors pourquoi pas ne tenter, cette fois, d'être de l'autre côté de la barricade?

Si cette idée vous attire il faut alors penser l'activité pour laquelle l'on veut se proposer. Le village de vacances utilise plusieurs profils puisque les services mis à disposition des touristes sont beaucoup et le village doit fonctionner toujours fort bien. Donc à part l'animation, la restauration, les activités du sport, l'accueil et l'assistance au client, on retrouve aussi des métiers qui s'occupent de l'entretien, des activités d'administration, de la garde des enfants. Le travail est assez dur mais tout peut représenter une bonne occasion pour se mettre à la preuve.

En général il faut avoir au moins 18 ans et un bon esprit d'adaptation en plus de créativité, capacité d'organisation et un caractère ouvert. Selon les activités réalisées on peut demander la connaissance de l'anglais ou d'une autre langue étrangère ou alors quelque connaissance de base de principaux programmes logiciels.

Pour certaines activités il est nécessaire d'avoir une qualification (technicien du son, technicien des lumières, scénariste) ou un certificat de moniteur pour les activités du sport (qui sont en général nombreuses) ou alors suivre un bref cours comme dans les cas des animateurs. L'animation est un terme général qui comprend l'implication du public. Parmi les compétences requises il faut citer par exemple celle de savoir utiliser des microphones, de savoir conter des histoires drôles, rire et faire rire, de savoir impliquer et organiser, de savoir danser ou sonner et chanter. Il est naturel que, sans être des vrais professionnels, il faut avoir un certain talent et une bonne capacité d'improvisation, outre avoir envie de se faire remarquer.

Février/avril et septembre/octobre sont les périodes où les agences d'animation et les tour operator commencent à chercher du personnel pour la saison d'été et pour celle d'hiver. Il faut envoyer le CV ensemble à une photo et signaler toutes les expériences que, par rapport au secteur d'intérêt, peuvent constituer un élément important pour votre candidature, même si ces expériences n'ont pas été réalisées dans des villages de vacances. En général, l'accueil et l'assurance sont à la charge de l'employeur. Le salaire n'est jamais très élevé et il peut varier selon le profil choisi.

Les adresses des principales tour operator sont à la page 155 tandis que les agences d'animation, qui travaillent souvent pour les tour operator, sont à la page 157.

2.1. D'AUTRES SECTEURS

Travailler dans le spectacle comme figurant

Si travailler dans le cinéma ou à la Télé est un de vos rêves, vous pouvez vous proposer comme *figurante* dans le spectacle. Le salaire est journalier et il faut être inscrits au *Ufficio di Collocamento dello Spettacolo*, administré par le *Ministero del Lavoro e Politiche Sociali* qui gère une liste national unique des professionnels du spectacle:

Ministero del Lavoro e Politiche Sociali
Ufficio Speciale Collocamento Lavoratori Dello Spettacolo
Via Fornovo, 8
00192 Roma
Tel. +39-06-3218221
www.minwelfare.it

L'inscription au *Ufficio di Collocamento dello Spettacolo* est indispensable pour travailler, même pour une seule journée, dans une production du cinéma. Pour les figurants il faut s'inscrire avec le titre de *Generico*. L'inscription peut se faire chez le *Centro per l'impiego* de son quartier qui enverra la demande chez le siège central de Roma. Le bureau enregistrera la demande et il délivrera une carte provisoire qu'il faudra présenter au moment de l'inscription à l'*ENALPS*, l'organisme qui s'occupera de verser les contributions pour des éventuels travaux réalisés. L'inscription à l'*ENALPS* ne doit être demandée qu'après avoir fait son premier emploi. Pour toutes informations:

ENPALS
Ente Nazionale Previdenza Assistenza Lavoratori dello Spettacolo
Viale Regina Margherita, 206
00198 Roma
Tel. +39 - 06-854461
www.enpals.it

Les adresses utiles sont à la page 158.

Travailler comme perceuteur pour les Sociétés des autoroutes

Entre juin et septembre les sociétés des autoroutes recrutent pour un temps déterminé des perceuteurs des postes de péage et des attachés à l'entretien. La demande doit être envoyée à la direction du personnel des sociétés qui gèrent les autoroutes en indiquant les périodes de disponibilité et éventuellement la possession du permis de conduire, le salaire est en général bon. Les adresses des sociétés des autoroutes sont à la page 159.



ANNEXES

- 1. CURRICULUM VITAE**
EXEMPLE DE CURRICULUM VITAE
- 2. LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT**
EXEMPLE DE LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT
- 3. ENTRETIEN DE SELECTION**
EXEMPLE D'ENTRETIEN DE SÉLECTION



1. CURRICULUM VITAE

Qu'est-ce que c'est

Le CV est la synthèse de vos expériences d'étude et de travail. Il est envoyé pour répondre à une annonce dans le journal, pour se signaler aux sociétés de conseil et de sélection qui récoltent les offres, pour présenter à une entreprise sa propre candidature et son objectif final est celui d'obtenir la convocation pour un entretien. Au CV il faut accompagner la Lettre qui doit expliquer les raisons de la candidature, sans répéter les contenus du CV.

Un CV doit

- ◆ Créer une première impression favorable
- ◆ Susciter de l'intérêt et inviter à un approfondissement à travers un entretien suivant
- ◆ Etre correct dans la forme et complet dans les contenus
- ◆ Etre synthétique (souvent un recruteur ne consacre à un CV que plus de 30 seconds!). Le CV ne doit jamais dépasser les 2 pages, au cas de recherche du premier emploi est suffisante une seule page.

A quoi sert-il

Il s'agit d'un inventaire personnel qui permet d'avoir sous les yeux toute la vie professionnelle et il peut être utilisé comme présentation à un potentiel employeur. Le CV peut devenir une trace pour l'examineur au moment de l'entretien et un memorandum utile au moment final du choix du candidat..

Les contenus

Dans la rédaction du CV il convient de:

- ◆ Se focaliser sur les informations les plus importantes pour la sélection, en omettant celles qui n'ont aucun lien avec la position demandée ou qui peuvent résulter en pénalisantes, en tout cas il vaut mieux ne pas tricher
- ◆ Mettre en évidence ses capacités, valoriser les positions déjà occupées, donner une certaine continuité aux expériences réalisées.

Tout CV doit représenter le miroir de celui qu'il a écrit. N'existe pas le CV parfait mais plutôt plusieurs versions qui dépendent des caractéristiques du destinataire et des destinataires. Cela signifie qu'il faut faire toujours la mise à jour du CV chaque fois qu'on identifie une entreprise comme possible poste intéressant. Surtout dans ce cas, pour envoyer un CV qui a de bonnes possibilités d'être pris en considération, il faut récolter beaucoup d'informations sur l'entreprise et sur son organisation. Souvent on peut retrouver quelque idée dans les documents que l'entreprise même produit pour se faire connaître sur le marché. Sont très utiles aussi les informations données des personnes

qui déjà y travaillent et certaines fois, le passe-parole parmi les connaissances occasionnelles. Il ne faut jamais négliger aucune opportunité qui aide à connaître le plus possible l'entreprise cible.

EXAMPLE OF CURRICULUM VITAE

CURRICULUMVITAE di.....

DATI ANAGRAFICI

Nato a.....il:

Residente in: città:

Telefono:

Stato Civile:.....

Patente:.....

Iscritto al collocamento dal: (*Seulement si l'on est inscrits depuis de deux an*)

STUDI E FORMAZIONE PROFESSIONALE

(Commencez par votre expérience la plus récente)

Titolo di studio:

Conseguito presso:Anno.....

Voto:(*On peut l'omettre si peu significatif*).....

Altre informazioni:(*ex. titre du mémoire*)

Qualifica di:Conseguita presso:

.....In data:

Corso di:Frequentato presso:

.....Periodo:

Lingue

(Langues étrangères connues et niveau de connaissance)

ESPERIENZE PROFESSIONALI

(Indiquez des plus récentes aux plus anciennes, s'il est possible, veuillez indiquer aussi les expériences non formelles)

Periodo:Tipo di lavoro:

Presso:.....Mansione:

DISPONIBILITÀ

(Veuillez indiquer si vous êtes disponibles à voyager, à des stages, au temps partiel)

ALTRE ESPERIENZE UTILI

(Veuillez indiquer des activités présentes ou passées qui peuvent enrichir vos informations personnelles et que, selon l'emploi, peuvent être intéressants, ex. je suis entraîneur de mini basket depuis 1996, j'ai fait du bénévolat avec les personnes âgées de 1992

à '94, je suis trésorière de l'association culturelle " Il Mattone", j'ai fait beaucoup de voyages en Asie,...)

Autorizzo a trattare i miei dati ai sensi della legge 675/96

DataFirma.....

2. LETTRE DE CANDIDATURE

La lettre de candidature est un outil important dans la recherche d'emploi, c'est un moyen pour entrer en contact avec l'entreprise et elle permet une présentation moins concise et plus spontanée, de ce qu'on a fait avec le CV. Il faut un peu de créativité, se distinguer des autres candidats, créer une certaine curiosité dans le lecteur à fin d'obtenir un entretien.

Deux sont les possibilités:

- ◆ répondre à une annonce
- ◆ envoyer la lettre et le CV de son initiative à fin de contacter un certain type d'entreprise

Dans les deux cas il vaut mieux faire une brève mais importante recherche sur les caractéristiques de l'entreprise

Le début

Si l'on répond à une annonce d'emploi publié dans un journal, il faut l'indiquer clairement au début de la lettre et reprendre le passage: " *Oggetto: risposta al vostro annuncio pubblicato il giorno x sul giornale y*"

Si votre candidature est spontanée, votre lettre doit être envoyée au responsable du secteur/bureau où l'on aimerait travailler (il vaut mieux si vous arrivés à indiquer le prénom et le nom de la personne), en indiquant clairement la position pour laquelle vous voulez vous présenter.

L'entreprise

La recherche que vous avez conduit sur l'Entreprise vous permettra, à ce point, de motiver votre intérêt soit au cas où vous répondiez à une annonce et encore plus au cas de l'auto candidature. Bref, il faut souligner la raison de votre intérêt pour cette entreprise. (*Démontrer de connaître leurs produits, vous pensez qu'il s'agit d'une maison prestigieuse, vous connaissez ses potentialités dans le marché.....mais attention vous devez vous renseigner, au cas où ils vous contacteraient, les informations devront résulter vraies!*)

Parce que je suis le bon candidat

Toute suite après vous devez parler de vous. Sans répéter ce qu'on peut trouver dans le CV que vous joignez, vous avez peu de lignes pour souligner vos points de force (votre disponibilité à voyager beaucoup, changer votre domicile, suivre des cours et faire

des stages, votre connaissance de langues étrangères) et vos caractéristiques personnelles (*vosre adaptation à des milieux professionnels différents, vosre ouverture, vosre facilité de rapport avec les autres, vosre respect des règles*) qui vous rendent un candidat idéal pour cette entreprise. Celui-ci est sans doute l'aspect le plus difficile pour les personnes en recherche d'emploi, mais il faut faire un effort, évaluer ses caractéristiques et ses attentes (*les études, les expériences, les hobbies*) en les mettant en relation avec les exigences de l'entreprise. Indiquez ce que vous pensez d'offrir, mais pour le moment ne soulignez pas trop ce que vous vous attendez.

L'entretien

C'est la vraie raison de la lettre et du CV. Veuillez motiver la demande en spécifiant votre désir de mieux illustrer pendant l'entretien ce que vous avez décrit.

Formules de congé

Choisissez une phrase conventionnelle: *cordiali saluti* ou quelque chose de ce type. Veuillez signer votre lettre, faites-vous une copie comme un pro-mémoire.

EXEMPLE DE LETTRE DE CANDIDATURE

da "Orientalavoro"n.12, luglio'92 - Provincia Autonoma di Trento

Egregio Dott.
Gentili Signori
Spett.le Ditta / Soc
Luogo e data

Oggetto: richiesta di collaborazione

- a) Il est souhaitable un passage à l'entreprise et-ou à son activité
- ❖ *conosco il settore per esperienze lavorative precedenti;*
 - ❖ *mi risulta che la vostra azienda è all'avanguardia, innovativa, leader, in espansione, dinamica;*
 - ❖ *sono venuta a conoscenza dell'apertura di nuovi punti vendita da parte della vostra azienda; qualora prevediate ampliamento di organico, desidero sottoporvi la mia candidatura.*
- b) Mes caractéristiques – mes traits du caractère – capacités – mon objet professionnel
- c) Proposition de collaboration
- ❖ *sono convinto di riuscire, nell'ambito della Vostra azienda, ad esprimere*

al massimo le mie capacità e valorizzare la mia esperienza;

- ❖ *certo di potervi offrire una valida collaborazione ;*
- ❖ *ritengo di possedere capacità ed esperienza per un proficuo inserimento nella Vostra organizzazione;*
- ❖ *altro*

- d) Disponibilité à suivre des cours de formation, travailler à temps-partiel, avoir un contrat de formation-emploi, utiliser son propre moyen de transport.
- e) Disponibilité de donner des références
- f) Formules de congé et signature
- g) Nom et prénom. Adresse et numéro de téléphone
- h) Joindre le CV

Après trois semaines de l'envoi de votre lettre, vous pouvez relancer votre candidature en appelant. Dépasser la secrétaire ne sera pas facile, mais de manière polie essayez d'insister pour obtenir un rendez-vous, essayez de faire comprendre l'importance qui a pour vous savoir si votre lettre a été prise en considération.

Ne devez pas renoncer devant les premiers échecs, pas toujours nos coups de fils arrivent aux moments le plus opportuns et il faut beaucoup de ténacité pour obtenir de parler avec la personne souhaitée.

Quand vous pourrez parler avec la personne intéressée, veuillez vous présenter, parlez lui de la lettre que vous lui avez envoyé (tenez sous vos yeux une copie) et demandez lui une rencontre.

3. ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Chaque entreprise a ses problèmes, ses besoins, son style et ses valeurs à elle. Pendant l'entretien, le recruteur essaie de comprendre si le candidat avec sa personnalité, ses attentes, ses expériences professionnelles acquises, est indiqué à l'entreprise au niveau professionnel et humain. Au même temps le candidat aussi a besoin de vérifier si cette position, sur laquelle s'est déjà renseigné et qui trouve intéressant pour commencer ou continuer sa vie professionnelle, est indiquée à ses exigences réelles. Pendant un entretien d'embauche essayez donc de:

- ◆ garder une attitude calme et tranquille
- ◆ vous habiller de manière correcte en essayant d'être le plus possible à l'aise, ne mâchez pas, ne fumez pas, parlez doucement
- ◆ démontrez d'avoir confiance en vous-mêmes, cela vous permettra de répondre de manière plus éloquente et d'être plus réceptifs aux questions
- ◆ éviter des silences embarrassants, mais savoir démontrer au recruteur de savoir aussi écouter

Comment se préparer au premier entretien

- ◆ Veuillez vous renseigner sur votre interlocuteur avant vous présenter à l'entretien: essayez de connaître le nom du Responsable des ressources humaines, du Chef service ou du Président-Directeur Général au cas où serait une petite entreprise.
- ◆ Veuillez récolter toutes les informations possibles sur l'entreprise : production, position dans le marché, les chiffres du marché, les perspectives d'expansion, etc.
- ◆ Avant l'entretien veuillez lire à nouveau votre CV, le recruteur pourrait l'avoir sous les yeux et vous poser des questions ou vous demander des explications très ponctuelles. Il est important lier les informations que vous avez récolté sur l'entreprise avec vos études, vos expériences professionnelles et-ou vos capacités et compétences.
- ◆ Veuillez imaginer les questions possibles que la lecture de votre CV pourrait susciter. Si vous avez déjà des expériences, il est possible qu'on vous demande votre dernier salaire et/ou les positions que vous ayez occupé, vos attentes, votre disponibilité à voyager, à changer votre résidence, si vous êtes célibataires et des informations sur votre famille, si vous avez eu des problèmes de santé, etc.
- ◆ Les questions sont infinies et il est impossible les prévoir toutes, mais rappelez-vous que le rapport que vous établirez pendant les premiers moments de votre rencontre pourra vous aider pour les adresser dans une direction plus favorable, soyez donc tranquilles et souriants et veuillez répondre en regardant dans les yeux votre interlocuteur.
- ◆ Veuillez préparer quelques questions à poser sur l'entreprise. Veuillez résumer vos informations sur cette entreprise, ses dimensions et ses produits et demandez à votre interlocuteur d'autres informations; par exemple des indications sur le marché et sur les changements qui pourraient se produire, le type de clients. Vous démontrerez donc un intérêt réel du moment que vous voulez entrer juste dans ce contexte professionnel.

Pendant l'entretien

- ◆ Le recruteur connaît vos titres, puisqu'il a votre CV, ce qu'il veut comprendre sont vos potentialités, par exemple : si vous serez capables de faire une insertion dans l'entreprise, d'apprendre, d'avancer ou d'améliorer la position pour laquelle vous êtes sélectionné. Veuillez démontrer votre intelligence, originalité et capacité de communiquer.
- ◆ Veuillez valoriser vos expériences, expliquez vos parcours et vos activités de manière positive. Ne vous étendez pas sur vos échecs, mais au contraire soulignez vos réactions en face aux difficultés.
- ◆ N'hésitez pas à être curieux, veuillez poser des questions sur l'entreprise et démontrez d'avoir envie d'apprendre et de connaître.
- ◆ Veuillez répondre aux questions, même les plus délicates et personnelles, sans hésiter.
- ◆ Essayez de ne pas montrer votre irritation même si vous pensez que la question ne soit pas opportune.

Le deuxième entretien

La phase suivante de sélection peut être organisée à travers des tests et des entretiens (c'est souvent l'usage chez les organismes publics, les grandes entreprises, etc.) ou alors il s'agit d'un deuxième entretien, semblable au premier, mais réalisé par une autre personne. En ce cas il est possible que les mêmes thèmes déjà touchés pendant le premier entretien soient abordés à nouveau, étant donné que cette fois l'examineur peut conduire l'entretien de manière différente. Restez calmes, vous avez déjà fait une bonne impression, vous la devez seulement confirmer, rappelez-vous que si l'entretien se caractérise de manière plus technique, vous aussi vous pourriez poser des questions que mieux vous aideront comprendre la nature de l'emploi et tous ses aspects y compris celui économique.

Les tests

Les tests peuvent être de type différent, en général sont utilisés des tests d'aptitude et des questionnaires sur la personnalité. En commerce existent des tests qui permettent de comprendre la démarche demandée et de s'entraîner à répondre rapidement. Les tests de personnalité sont composés par des questions aux quelles il faut répondre en choisissant parmi trois ou quatre possibilités. Il est convenable choisir la réponse qui mieux représente votre opinion sur le sujet, des réponses vraies ou fausses n'existent pas.

SOURCES

PUBLICATIONS

- ◆ AA.VV "Luoghi e professioni del loisir" Franco Angeli, 1996.
- ◆ AA.VV "L'Orientamento in Fiera. Professionalità e competenze nei parchi ricreativi e tematici" (a cura di Sara Donati) Enaip e Provincia di Rimini, 2000.
- ◆ "Italia:lavori nel turismo" (a cura di Eurocultura), 2000.
- ◆ "Lavoro e Turismo" (a cura di Eurocultura), 2000.
- ◆ "Lavoro e Turismo" Collane guida Informagiovani, Comune di Genova, 2001
- ◆ "Lavorare nel Turismo" Collana Professioni, Regione Emilia-Romagna, 1997.
- ◆ "Lavorare nell'agricoltura" Collana Professioni, Regione Emilia-Romagna, 2000
- ◆ "Lavorare nell'area salute e benessere" Collana Professioni, Regione Emilia-Romagna, 1999.
- ◆ "Lavorare negli alberghi e ristoranti" Collana Professioni, Regione Emilia-Romagna, 1999.
- ◆ Pacciani, A.Scaramuzzi, S."L'organizzazione economica della produzione e del commercio dei prodotti florovivaistici: il caso della Toscana" in: Ricerca FLO, Comune di Pescia - Co. Ripr. Ol., 1998.
- ◆ Repertorio dei Centri per l'impiego – ISFOL -2001

SITES WEB

Pour l'agriculture

- ◆ www2.arsia.toscana.it/florovivaismo/introduzione/index.html
- ◆ www.oliofitaly.com
- ◆ www.madreterra.it

Pour hôtels, restaurants, auberges de jeunesse

- ◆ WorkOnLine - Provincia di Milano
www.provincia.milano.it/associazioni/workonline

Pour les centres de vacances et des loisirs

- ◆ WorkOnLine - Provincia di Milano
www.provincia.milano.it/associazioni/workonline

Pour les parcs d'attractions

- ◆ Parksmania - www.parksmania.it
- ◆ Janajai - www.janajay.com/parchi.htm
- ◆ Finesettimana - www.finesettimana.it/parcodiv/archivio.htm

Pour les parcs naturels

- ◆ Ministero dell'Ambiente - www.minambiente.it
- ◆ Il portale dei parchi italiani - www.parks.it
- ◆ Parchi on line - www.cts.it/parchionline

Pour les villages des vacances

- ◆ WorkOnLine - Provincia di Milano
www.provincia.milano.it/associazioni/workonline